



CLUB FRANCE

DEVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de développement durable

COMMUNICATION DU CLUB FRANCE EN FAVEUR D'UNE RESPONSABILITE COMMUNE



PREAMBULE

Alors que les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) arrivent à échéance en 2015 et que la conférence Rio+20 appelle à l'établissement d'objectifs universels sur le développement durable (ODD), le Club France demande aux Nations unies que ces deux questions soient repensées dans une approche globale et concertée. Même si les objectifs mondiaux en matière de lutte contre la pauvreté reste une priorité absolue, le Club France affirme qu'ils doivent être mis en regard des autres enjeux tels que le changement climatique, la gestion durable des ressources naturelles, l'équité entre les populations ou encore la recherche d'une gouvernance démocratique à tous les niveaux de décision. Ces défis doivent être traités simultanément par tous les pays, sans quoi seuls des efforts épars seront entrepris.

Toutefois, pour réussir cette dynamique collective et s'accorder sur des objectifs universels, des analyses spécifiques devront être réalisées aux échelles nationales. Comme le disait Napoléon, « on peut gouverner de loin mais on n'administre bien que de près ». Ainsi, le Club France invite chacun des Etats à s'appuyer sur une prospective pragmatique et réaliste. Il s'agit d'inviter les parties-prenantes du territoire à se projeter dans l'avenir, à identifier les défis et à définir les grandes orientations de progrès. Cet exercice vise à anticiper les futurs possibles pour construire une grande utopie concrète et mobilisatrice. Pour y parvenir, le Club France invite également les Nations unies à engager le chantier de l'éducation au développement durable, à travers la création d'espaces nationaux consacrés au savoir, à la recherche et au partage d'expériences sur le développement durable. Ce travail devra être réalisé avec les associations et la communauté scientifique et devra former en premier lieu les dirigeants publics et privés du territoire (élus, chefs d'entreprises, responsables associatifs, ...). Ce travail devra être complété par la publication d'un rapport annuel d'analyse sur l'avancée des objectifs de développement durable. Ce document permettra de contrôler régulièrement les évolutions, les progrès et les difficultés rencontrés.

La Communication du Club France qui vous est proposé ci-dessous est un cadre politique global pour promouvoir à l'échelle internationale les principes d'une responsabilité commune, tout en envisageant des solutions différenciées par pays. Il expose un ensemble d'objectifs et de cibles, en nombre limités, et interrogent également la France sur ses engagements en faveur du développement durable. Depuis deux ans, les ambitions nationales sur la transition écologique ne semblent pas s'inscrire dans une approche holistique alors que les défis auxquels la France est confrontée supposent d'agir en transversalité.

NOS PROPOSITIONS

Le Club France développement durable propose 11 objectifs et 64 cibles, qui s'inscrivent dans une approche transversale, prenant en compte la réalité de tous les Pays. A ce stade des réflexions, le Club n'a pas souhaité proposer d'objectifs chiffrés, ni d'indicateurs de mesure. Toutefois, il invite l'ONU a ouvrir un large débat avec les différentes composantes de la société civile, dans la continuité des « Dialogue Days » qui se sont tenus à Rio du 16 au 19 juin.

1. Eradiquer l'extrême pauvreté et garantir les conditions d'une vie décente pour tous les êtres humains

- Garantir l'accès aux biens et aux services vitaux¹
- Définir un seuil national de pauvreté et garantir un revenu minimum pour tous
- Lutter contre les problèmes de malnutrition (carences alimentaires et obésité)
- Réduire l'écart entre les riches et les pauvres au sein des pays
- Lutter contre les inégalités environnementales et réduire la vulnérabilité des peuples aux aléas naturels et anthropiques
- Garantir aux plus modestes l'accès à un logement décent (salubrité, précarité énergétique, ...)
- Favoriser la santé de tous les êtres humains et lutter contre les maladies, en particulier celles qui sont transmissibles.

2. Protéger les ressources en eau et garantir un accès universel à l'eau potable et à l'assainissement

- Garantir l'accès universel à l'eau potable aux domiciles, dans les écoles, les centres de santé, les espaces publics et dans toutes les situations d'urgence
- Mettre fin à la défécation en plein air et assurer l'accès universel aux toilettes aux domiciles, dans les écoles, les centres de santé, les espaces publics et dans toutes les situations d'urgence
- Garantir l'hygiène et la santé de tous grâce à une eau potable et un assainissement de qualité
- Gérer les ressources en eau en y associant tous les usagers et augmenter l'efficacité de l'eau dans chacun des usages (agriculture, industrie, énergie et domestique)

¹ services essentiels et de base

- Reconquérir la qualité des ressources en eau en collectant et traitant toutes les eaux usées (urbaines, industrielles et agricoles) et en valorisant les eaux usées traitées et les sous-produits formés.

3. Assurer la souveraineté alimentaire en maintenant les équilibres écosystémiques

- Satisfaire les besoins alimentaires de tous les êtres humains
- Permettre aux pays d'appliquer des politiques qui favorisent une agriculture locale et une alimentation de qualité accessible à tous.
- Privilégier une agriculture respectueuse des hommes et de l'environnement
- Assurer des prix agricoles qui permettent aux agriculteurs de vivre décemment de leur travail.

4. Assurer une éducation de qualité et un apprentissage tout au long de la vie

- Promouvoir l'accès à un enseignement de qualité, tout au long de la vie
- Lutter contre l'analphabétisation
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté mondiale et à l'environnement, et encourager les pratiques opérationnelles sur le développement durable, en tant que processus d'apprentissage transformatif
- Développer l'éducation aux pratiques sanitaires pour diminuer les risques infectieux
- Maintenir et développer les lieux d'expression et de transmission du savoir
- Promouvoir les langues et les traditions minoritaires en tant qu'aspect menacé du patrimoine culturel
- Favoriser une égalité d'accès à l'éducation pour les hommes et les femmes

5. Lutter contre toutes les formes de discriminations et garantir le respect des identités culturelles

- Garantir l'égalité pour tous les êtres humains, par le respect de droits fondamentaux comme la libre circulation, la nationalité ou encore la liberté d'expression, de religion ou d'orientation sexuelle,
- Promouvoir la diversité culturelle et la reconnaître comme un enjeu démocratique essentiel à la paix
- Reconnaître le droit, la langue et les traditions des minorités
- Promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes
- Défendre le droit des enfants à la survie, à la protection et au développement

6. Contribuer à une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité

- Améliorer la connaissance du patrimoine écologique au sein de chaque pays
- Lutter contre la surexploitation des espèces emblématiques et ordinaires
- Restaurer la biodiversité et améliorer la gestion des espaces naturels
- Reconnaître la valeur et préserver les services rendus par la nature
- Lutter contre toutes les formes de pollutions (eau, air, sol)

- Favoriser un usage approprié et durable des sols et lutter contre leur artificialisation
- Supprimer les financements publics ayant des effets néfastes sur l'environnement.

7. Engager la transition vers une société post-carbone

- Renforcer la sobriété et l'efficacité énergétique
- Faciliter la production d'une énergie diversifiée, locale et renouvelable
- Réduire l'empreinte écologique liée à la mobilité des hommes et au transport des marchandises
- Diminuer la production de déchets et renforcer leur valorisation
- Favoriser l'écoconception des biens et des services produits sur le territoire

8. Renforcer l'adaptation des territoires aux effets du réchauffement climatique

- Réaliser une analyse holistique des effets du réchauffement climatique sur la vulnérabilité des peuples et sur la gestion des écosystèmes
- Développer une information pédagogique et compréhensible par tous sur les enjeux du changement climatique et de l'adaptation
- Mesurer les conséquences économiques, sociales et environnementales du réchauffement climatique
- Développer des mécanismes de financements pour s'adapter au changement climatique
- Anticiper les dynamiques migratoires liées à l'évolution du climat

9. Assurer la transition vers des villes et territoires inclusifs, résilients et productifs

- Favoriser une bonne gouvernance urbaine, clé de voute de la durabilité des développements urbains et des territoires
- Réduire l'empreinte écologique et contribuer à la lutte contre le changement climatique
- Réduire les risques environnementaux
- Accompagner l'amélioration de l'attractivité et le développement économique des villes
- Contribuer à retisser le lien social et à intégrer les populations dans les dynamiques de rénovation urbaine
- Contribuer à un accès équitable aux services de base, dans un souci de protection de l'environnement
- Accompagner la protection des patrimoines urbain et humain

10. Créer les conditions d'une économie durable et compétitive

- Développer une économie au service de l'homme et des territoires (économie circulaire, économie de fonctionnalité, économie sociale et solidaire, ...)
- Permettre à chacun de vivre décemment de son travail
- Inciter les entreprises à intégrer le développement durable, comme un facteur de compétitivité
- Encourager le développement de nouvelles filières et faciliter la mutation des emplois en lien avec le développement durable

- Encourager les coopérations économiques entre les entreprises, les acteurs de la recherche et les pouvoirs publics pour renforcer l'innovation et l'emploi.
- Développer l'investissement socialement responsable
- Généraliser la conditionnalité des aides publiques sur des critères favorables à un développement durable

11. Renforcer la gouvernance démocratique à travers le monde

- Lutter contre toutes les formes de dictatures et intégrer les principes d'une démocratie représentative des opinions
- Renforcer la participation des citoyens aux prises de décision politique
- Prévenir la corruption et les conflits d'intérêts (loyauté des pratiques)
- Renforcer la transparence, l'accès à l'information et la liberté des médias
- Renforcer la réforme des institutions de tous les pays, en s'appuyant sur le principe de subsidiarité et encourager le transfert des moyens d'un niveau central à un niveau local.

Le Club France développement durable est animé par le Comité 21 (Comité français pour le développement durable). Il a été créé en janvier 2013 dans la continuité des travaux du Club France Rio+20 et groupe plus de 60 réseaux et de nombreux acteurs publics et privés.

Composition du Club France: l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Alliantis, Angers Loire Métropole, l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), l'Association Communication et Information pour le Développement durable (ACIDD), l'Association des Communautés urbaines de France (ACUF), l'Association des maires de France (AMF), l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), l'Association des régions de France (ARF), l'Association française des entreprises privées (AFEP), l'Association française du conseil des communes et régions d'Europe (AFCCRE), l'Association ORÉE, l'Association Santé Environnement France, la Caisse des dépôts, CAP'COM - Le réseau de la communication publique et territoriale, le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD), le Centre ressource du développement durable (CERDD), le Cercle pour l'optimodalité en Europe (COE), Cités unies France, Cleantuesday, le Collège des directeurs du développement durable (C3D), le Collège des hautes études de l'environnement et du développement durable (CHEE&DD), le Comité 21, le Comité français de la Chambre de commerce internationale (ICC France), le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France (CNCCEF), la Commission nationale du débat public (CNDP), la Confédération française démocratique du travail (CFDT), la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME), la Conférence des grandes écoles (CGE), la Conférence des présidents d'université (CPU), le Conseil général de la Martinique, le Conseil régional de la Guyane, le Conseil régional des Pays de la Loire, le réseau Décider ensemble, Eco-emballages, EDF, EGIS, Energy Cities, Entreprendre Vert, les Entrepreneurs d'avenir, Entreprises pour l'environnement (EpE), Etablissement du Parc et de la Grande Halle de la Villette, European partners for the environment (EPE), Fédération des parcs naturels régionaux de France, Fédération des villes moyennes (FVM), le réseau Femmes, Débat et Société (FDS), la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, le Forum des amis du Pacte mondial en France (Réseau Pacte mondial France), France Nature Environnement, FSC France (Forest Stewardship Council), GDF Suez, Green Cross France et Territoires, l'Institut de la gestion déléguée (IGD), l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Institut Robert Schuman pour l'Europe, les Éco Maires, le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE), l'Observatoire des achats responsables (ObsAR), Opinionway, Partenariat français pour l'eau (PFE), le Partenariat français pour la ville et les territoires (PFVT), PricewaterhouseCoopers (PwC), Publicis consultants, Sensation !, la Société française des urbanistes (SFU), Suez Environnement, Sustainway, Terra Nova – La Fondation progressiste, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT), Veolia Environnement, la Ville de Chalon sur Saône, la Ville de Marseille, la Ville de Montpellier et le World Forum Lille.

La Communication sur les objectifs du développement durable a été rédigée de façon collégiale. Toutefois, il n'engage pas nécessairement l'opinion de tous les membres du club.